

Introduction

L'objectif de ce suivi est de mettre en relation la diversité et l'abondance des espèces d'oiseaux en fonction des différents types de haie. Il repose sur la réalisation de « parcours » le long de haies. Chaque « parcours » est défini par la haie qu'il longe. La localisation de ces parcours est choisie par les participants. Il n'y a pas de longueur déterminée pour ces parcours. La haie choisie est de structure homogène, mais une haie hétérogène peut être coupée en deux tronçons faisant ainsi l'objet de deux parcours réalisés à la suite. On évitera les lisières boisées des forêts et bosquets. Il est intéressant de réaliser plusieurs parcours le long de haies différentes, pour pouvoir ensuite les comparer entre elles.

Matériel :

Pour ce genre d'inventaire, on utilise uniquement les jumelles, la longue-vue étant difficile à transporter, ainsi qu'une planche pour noter les espèces observées sur la fiche de terrain. Il est conseillé de réaliser de fréquents arrêts, que ce soit pour identifier une espèce ou la noter sur la fiche de terrain.

Périodes, horaires et nombre de passages :

Les passages devront être réalisés par météo favorable : pas ou peu de pluie et vent faible.

On distingue trois périodes de passage différentes :

- L'hivernage, du 1^{er} décembre au 31 janvier ;
- La nidification du 1^{er} avril au 15 juin ;
- La migration postnuptiale du 15 août au 15 novembre.

Les horaires de passage conseillés sont :

- Pour l'hivernage, entre 10h et 15h, moment où les oiseaux sont les plus actifs en hiver ;
- Pour la nidification, avant 10h du matin, car les oiseaux chanteurs sont alors les plus actifs ;
- Pour la migration postnuptiale, avant 11h du matin, car les oiseaux sont alors plus actifs.

Le nombre de passages est libre, mais il est conseillé de réaliser au moins 1 passage « hivernage », 2 passages « nidification » et 1 passage « migration » sur les mêmes parcours.

N'oubliez pas de signaler votre participation à ces inventaires aux coordinateurs départementaux :

Jérôme Tricaud : jerome.tricaud@gmail.com

Clément Braud : clement@ornitho79.org

Les différents types de haies :

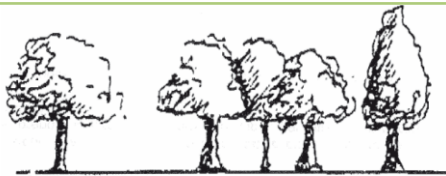
Les différents types de haies ont été définis par le pôle Bocage de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et les associations, Prom'Haie et Bocage Pays Branché.

Haie de type 1 : haie relictuelle / roncier

Plusieurs types de haies relictuelles peuvent être rencontrés : bords de champs broyés intensivement sans buisson, clôture envahie par la ronce, linéaire arraché présentant des repousses, etc.



Source : ONCFS, J. AUBINEAU, 2003



Source : ONCFS, J. AUBINEAU, 2003

Haie de type 2 : alignement d'arbres

Il s'agit de haies composées uniquement d'arbres de haut-jet ou d'arbres têtards.

Haie de type 3 : haie au carré

Il s'agit de haies taillées régulièrement sur les 3 faces.



Source : ONCFS, J. AUBINEAU, 2003

Haie de type 4 : haie au carré avec arbres



Source : ONCFS, J. AUBINEAU, 2003

Il s'agit de haies taillées sur 3 faces, tout comme les haies de type 3, mais qui contiennent de grands arbres à intervalle régulier. La présence d'un ou deux arbres isolés au sein d'une haie de type 3 ne signifie pas qu'il s'agit d'une haie de type 4.

Haie de type 5 : haie arbustive haute

Il s'agit de haies vives, hautes, non taillées au sommet annuellement, qui ne comporte pas de grands arbres.



Source : ONCFS, J. AUBINEAU, 2003



Source : ONCFS, J. AUBINEAU, 2003

Haie de type 6 : haie multistrates

Il s'agit de haies présentant les trois étages de végétation : des buissons, des arbustes et des arbres.

Haie de type 7 : haie plantée récemment

Paramètres quantitatifs

Il est important de renseigner certains paramètres quantitatifs concernant vos haies pour pouvoir ensuite les comparer entre elles. Parmi ceux-ci, seule la longueur approximative de la haie est obligatoire, les autres paramètres sont facultatifs. La description de la haie peut se faire soit avant la réalisation des parcours, soit après, sur le chemin du retour par exemple.

Longueur de la haie :

Deux options s'offrent à vous :

- Vous pouvez la mesurer à l'aide de certains sites internet : geoportail, googleearth, ou autre. **Un tutoriel expliquant la manipulation pourra vous être fourni si vous le souhaitez.**
- Vous pouvez simplement nous indiquer la longueur approximative de vos haies par classe de longueur de 100 m : *Exemple : 0 – 100 mètres ; 100 – 200 mètres ; etc.*

Largeur de la haie :

La largeur de la haie est également un facteur intéressant lorsque l'on s'intéresse à la biodiversité qu'elle abrite. Il s'agit d'une valeur moyenne de clôture à clôture dans le cas de prairies d'élevage et de culture à culture dans le cas de zones cultivées.

Elle est relevée en 3 classes :

- classe 1 : inférieure à 2 mètres ;
- classe 2 : comprise entre 2 et 4 mètres ;
- classe 3 : supérieure à 4 mètres.

Hauteur de la haie :

Il s'agit d'une valeur moyenne, qu'il sera parfois difficile d'attribuer à l'ensemble de la haie. C'est la classe majoritaire de hauteur qui devra être privilégiée. Elle est relevée en 4 classes :

- classe 1 : hauteur inférieure à 1,5 mètre ;
- classe 2 : hauteur comprise entre 1,5 mètres et 3 mètres ;
- classe 3 : hauteur comprise entre 3 et 6 mètres ;
- classe 4 : hauteur supérieure à 6 mètres.

Arbres têtards :

Les arbres têtards sont des arbres taillés régulièrement pour récolter le bois, ce qui leur confère une forme caractéristique. Vous pouvez renseigner le nombre d'arbres têtards présents dans votre haie sur la fiche de terrain.

La fiche de terrain est légèrement différente pour les passages hivernant/migrateur et pour les passages nicheurs. **Il est important de conserver le même numéro d'identification pour les différents passages sur un même parcours.** Le numéro d'identification du parcours est donc unique pour chaque observateur. Les fiches de terrain permettent de renseigner les espèces observées et leurs effectifs respectifs. Les effectifs sont notés selon trois modalités :

- L'oiseau est présent dans la haie ;
- L'oiseau est présent dans une haie adjacente ;
- L'oiseau est vu en vol ou dans une parcelle agricole.

NB : Les oiseaux qui quittent ou qui rejoignent la haie sont notés « dans la haie ».

En période de reproduction, on différencie les oiseaux ayant un comportement nicheur : chant, parades, transport de nourritures, de matériaux, etc. Pour cela, la fiche de terrain est légèrement différente en période de nidification.

Extrait de la Fiche de terrain hivernant/migrateur :

Espèces d'oiseaux observées				
Espèces	Dans la haie	Une haie adjacente	Autre	Total
Pinson du Nord	2	0	1	3
Grive mauvis	22	13	0	35

Extrait de la Fiche de terrain nidification :

Espèces d'oiseaux observées							
Espèces	Dans la haie		Une haie adjacente		Autre		Total
	Nicheur	Non nich.	Nicheur	Non nich.	Nicheur	Non nich.	
Pinson des arbres	2	1	0	1	0	1	4
Fauvette à tête noire	1	0	2	0	0	0	4

Si vous ne parvenez pas à identifier l'ensemble des espèces, ce n'est pas grave, vous pouvez noter « passereau indéterminé » ou « Fauvette indéterminée » ou « grive indéterminée », etc. Par commodité, on note souvent « passereau sp. ».

Elle peut se faire de deux façons :

- Par retour des fiches papier au local du GODS ou par e-mail à l'adresse suivante : clement@ornitho79.org

Il faut alors impérativement fournir une carte localisant vos parcours et indiquant la commune et le lieu-dit le plus proche.

- Grâce à un fichier excel dédié, vous pourrez reporter facilement toutes les informations. Il vous faudra alors impérativement localiser la haie grâce à un site internet comme géoportail ou google earth. **Un tutoriel expliquant la manipulation pourra vous être fourni si vous le souhaitez.**

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION

Cette opération bénéficie du soutien de :



La Région et l'Union européenne investissent pour l'avenir de Poitou-Charentes

2014 - 2020

